

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	36 (1964)
Heft:	12
Artikel:	Quelques remarques à propos de la cité de Bienne-Mâche
Autor:	Vouga, J.-P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125704

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

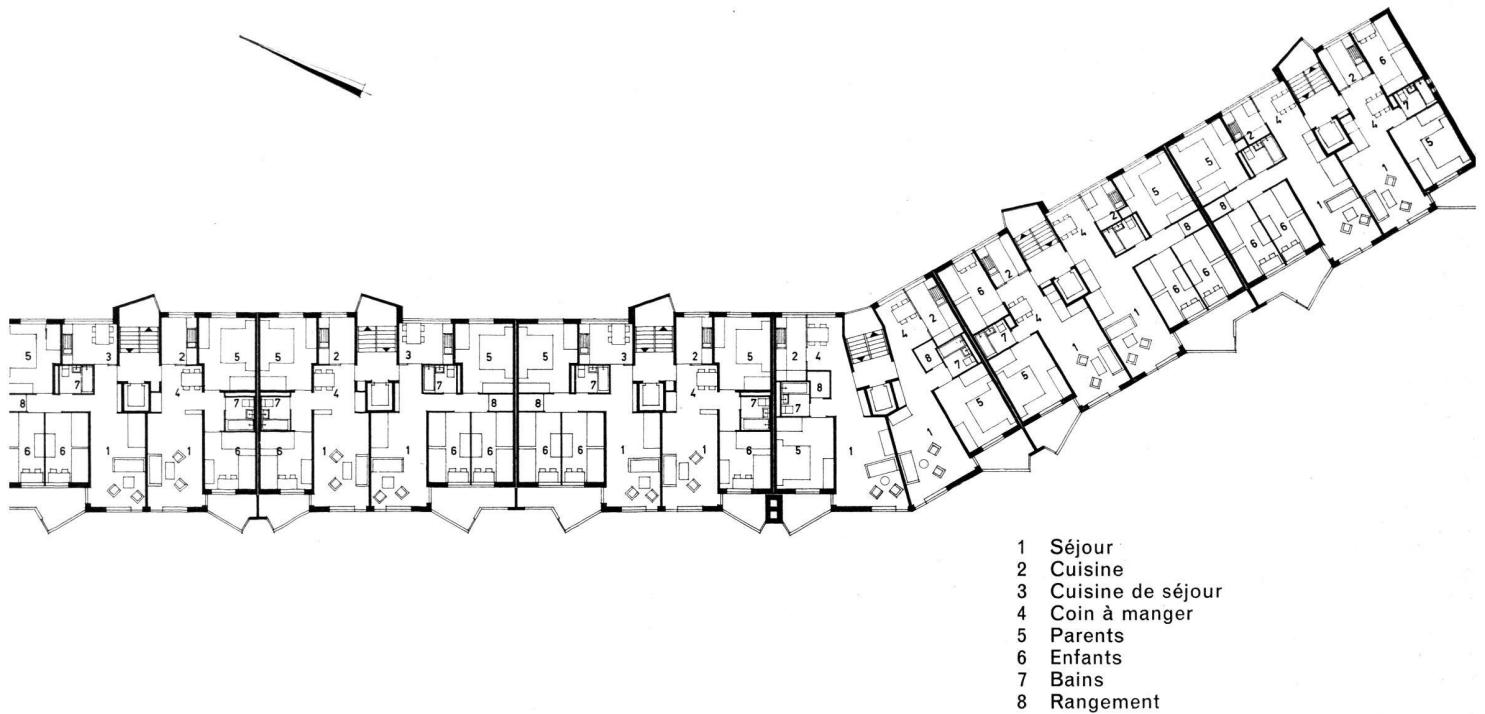
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plan d'étage du bâtiment de 8 niveaux

Echelle 1:420



Quelques remarques à propos de la cité de Bienne-Mâche

L'expérience décrite ici appelle diverses remarques essentielles, toutes relatives à la densité extraordinairement élevée de l'ensemble.

Une forte concentration d'habitation exige d'être limitée à un périmètre donné. On ne saurait imaginer sans effroi que les quartiers avoisinants soient à leur tour construits pour la même densité. Dans le cas présent, le terrain est bordé sur une grande longueur par une forêt, ce qui justifie une certaine hausse de l'indice d'utilisation. Nous ne savons en revanche pas comment les autorités de la ville de Bienne ont résolu le problème de l'égalité de traitement à l'égard des propriétaires des terrains environnants, ni ce qu'elles feront le jour où un groupe immobilier, ayant mis la main sur les maisons peu élevées de la périphérie, exigera le même indice de 1,35! Trop d'expériences vécues nous démontrent la nécessité pour l'autorité de s'assurer, lorsqu'elle accorde une telle densité, d'importantes compensations permettant soit d'indemniser les voisins, soit de s'assurer les surfaces libres nécessaires.

Secondement, il est juste de relever que la création d'un important garage souterrain a permis de pallier dans une

certaine mesure le danger N° 1 de la trop forte densité: le parage des voitures sur la voie publique. Malheureusement, cent voitures sont un chiffre bien faible. Selon un rapide calcul, c'est plus de six cents voitures que posséderont bientôt les habitants de la cité; elles occuperont au bas mot 12 000 m². Où les trouvera-t-on ? Enfin, disons bien haut que seul, ici, l'immense talent d'un architecte indiscuté a permis de surmonter la difficulté quasi insoluble de rendre harmonieux un ensemble d'une telle densité. Le résultat est là: les immeubles sont hauts, certes, mais agréablement disposés, variés; ils ne se portent pas réciproquement ombre, si ce n'est dans des limites raisonnables; les habitants ne plongent pas de façon exagérée dans les logements des autres.

Mais un ensemble réussi n'est pas la règle et le danger est immense que les architectes médiocres – qui sont en écrasante majorité – ne se livrent à de semblables opérations sans prendre aucun des regards qu'a su prendre Walter Niehus, dont seule la sensibilité a permis que «Biel-Mett» figure au rang des œuvres remarquables.

J.-P. Vouga.